

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DASES 348 Subvention de fonctionnement (30.000 euros) et convention avec l'association France Terre d'Asile (FTDA) pour le développement du projet aRtem (Accompagnement des réfugiés, de la valorisation des Talents à l'Emploi).

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13, L 2511-14 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019 par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer à l'association France Terre d'Asile une subvention de fonctionnement pour le développement du projet d'Accompagnement des Réfugiés, des Talents à l'Emploi dit « aRtem » ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association France Terre d'Asile dont le siège est situé 24 rue Marc Seguin (Paris 18e), la convention d'objectifs jointe au présent projet qui fixe à 30 000€ le montant de la subvention de fonctionnement attribuée à l'association pour le projet d'Accompagnement des Réfugiés, de la valorisation des Talents à l'Emploi dit « aRtem » (n° Paris Asso 55901 - dossier 2019_10335).

Article 2 : La dépense de fonctionnement correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour les exercices 2019 et suivants, au titre de l'accueil et de l'intégration des réfugiés, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO